

2011_B104

OBJET : Développement Economique et Emploi - Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine - Commune de Meyreuil - Réservation du lot G

Le 1^{er} avril 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mars 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARCON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse, DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard, LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane, PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(e)s :

CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet, LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 1^{ER} AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

**Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC - ZAC du Carreau de
la mine à Meyreuil -Réservation du lot G
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de réserver le lot G d'une contenance de 3799 m² au sein de la ZAC du Carreau de la mine située à Meyreuil, à la SCI EPSILON en vue de l'implantation de l'entreprise TP Electricité, suite à une décision favorable du Comité d'Agrément de la ZAC. Une délibération de cession du lot interviendra ultérieurement.

Exposé des motifs :

L'entreprise TP Electricité est une entreprise spécialisée dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications. Elle emploie actuellement douze salariés et est située sur la commune de Trets avenue René Cassin.

L'îlot René Cassin est aujourd'hui intégré dans la nouvelle ZAC du centre de ville de Trets et destiné à des projets d'habitat. Il est prévu que les activités économiques qui y sont implantées puissent se relocaliser sur la ZAC économique communautaire de la Burlière, située en extension du lotissement commercial existant de Trets. Néanmoins cette ZAC n'offre pas encore de terrains disponibles à la commercialisation et compte tenu de la situation d'urgence de l'entreprise, celle-ci souhaite s'implanter rapidement sur la ZAC du Carreau de la mine.

L'entreprise a donc besoin aujourd'hui d'acquérir un terrain et d'y construire un bâtiment pour assurer son développement et la création de six emplois supplémentaires.

L'entreprise souhaite réaliser un investissement immobilier par l'intermédiaire de la construction d'un bâtiment de 800 m², des bureaux de 150 m² ainsi qu'un atelier de 150 m².

Le Comité d'Agrément du 8 octobre 2007 a donné un accord de principe à l'implantation de l'entreprise TP Electricité. Suite au courrier du 16 décembre 2010, la demande d'acquisition de lot par l'entreprise a été retenue pour un montant de 60 € HT /m². Il est donc proposé aujourd'hui de lui réserver un lot de 3799 m². La localisation de ce terrain est annexée au présent rapport.

Une délibération de cession vous sera présentée dès qu'un bornage précis du périmètre du lot sera effectué.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération n° 2006_A350 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,

VU la délibération n° 2007_A452 du Conseil Communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DONNER un accord pour la réservation du lot G d'une contenance de 3799 m² à la SCI EPSILON (ou à toute personne physique ou morale que cette dernière se réserve de désigner) en vue de l'implantation de l'entreprise TP Electricité sur la ZAC du Carreau de la Mine.**

OBJET : Développement Economique et Emploi - Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine - Commune de Meyreuil - Réservation du lot G

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



**Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence**
Le 13 AVR. 2011